

Quelle action syndicale pour permettre de gagner l'égalité des droits entre travailleurs migrants et travailleurs "locaux" ?

Les travailleurs migrants avec ou sans papiers sont intégrés dans des segments importants de l'économie nationale et ce depuis très longtemps.

Pour ce qui concerne les travailleurs sans papiers, ils sont embauchés en masse principalement dans des secteurs dits "non délocalisables", là où leur statut de salariés "sans droits", parce que sans titre de séjour, permet leur exploitation aux conditions de "là-bas".

L'existence de cette main d'œuvre spécifique est une constante sur le marché du travail en dans de nombreux pays européens.

En engageant des actions spécifiques au mouvement syndical (grèves, occupations, manifestations de salariés...) pour permettre à ces travailleurs de recouvrer des droits à partir de leur régularisation, le mouvement syndical est dans "son cœur de métier" et contribue de fait à lutter contre les idées xénophobes et racistes à partir de l'entreprise.

Dans cette bataille engagée maintenant depuis la fin 2006, le mouvement syndical s'est imposé comme un interlocuteur incontournable y compris vis-à-vis de gouvernements plus enclin à expulser qu'à régulariser !

Au fil de ces années, cette lutte a obligé a un travail commun entre organisations syndicales nationales et internationales sur ce thème, comme avec de nombreuses associations.

Comment à partir de l'expérience accumulée, poursuivre ce travail commun pour arriver à ce que les droits de ces travailleurs migrants tendent chaque jour un peu plus vers cette égalité de traitement avec les travailleurs "locaux"?

Participants :

CGT (France)

CFDT (France)

FSU (France)

Solidaires (France)

CGIL (Italie)

CSI